

Objet : bilan de rentrée et rappel de certains points

Madame, monsieur,

Après une semaine de cours, nous souhaitons tirer les premiers enseignements de cette rentrée et rappeler certains points qui nous paraissent essentiels :

Masque

Le port du masque est bien respecté et bien compris par les élèves ; pour autant, nous avons constaté que certains élèves ne disposaient pas nécessairement de sacs leur permettant de transporter leur masque propre et leur masque sale, en particulier dans le restaurant scolaire. C'est un point de vigilance pour toutes les familles.

Gourde individuelle

- Les élèves peuvent avoir soif, notamment après les activités sportives. Nous avons constaté que les robinets des toilettes ont été utilisés par des élèves pour boire, ce qui est strictement interdit compte tenu des risques sanitaires. Il est essentiel que les élèves disposent d'**une gourde individuelle** (avec nom et prénom de l'élève). Les élèves pourront la remplir dans le hall du bâtiment C, comme c'était rendu possible en mai et juin dernier, en fonction de leur besoin, sur le temps de midi.
- De manière à limiter les contacts, nous proposons que les élèves qui le souhaitent soient autorisés à utiliser leur gourde individuelle au restaurant scolaire. Il va de soi que la gourde ne sera utilisée que pour boire et qu'elle est personnelle (pas d'échange possible entre enfant)

Sacs des élèves

En fin de matinée, les élèves rangent leurs affaires dans leur sac de cours. Rien ne doit rester sur la table. En effet, les salles seront susceptibles d'être utilisées dans le cadre d'ateliers.

Cas particulier des élèves de 5^{ème}, le mercredi : ils pourront déposer leurs sacs sur des étagères libres avant d'entrer dans le restaurant scolaire. Les élèves seront avertis par la vie scolaire quand le dispositif prêt (pour le moment les étagères n'ont pas été réinstallées).

Cour des élèves

Cour devant le bâtiment D : une rubalise détermine les espaces autorisés. Nous demandons à ce qu'elle soit respectée par les élèves. Selon la météo, la cour pour les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} peut changer. Le personnel de la vie scolaire est vigilant sur la surveillance.

Restaurant scolaire

Les élèves déjeunent par classe. Le placement n'est pas libre. A la sortie du restaurant scolaire, il est demandé aux élèves de se laver les mains puis de mettre leur masque.

Nous avons constaté que certains élèves demandent à leur camarade de leur donner de la nourriture. Cette pratique est interdite, toujours en raison des risques sanitaires. Si les élèves constatent qu'ils n'ont pas suffisamment à manger, cette question doit être réglée en amont avec les personnels de cuisine, à leur passage sur la chaîne de self.

Hygiène

Lavage des mains : le lavage des mains à l'entrée et la sortie des classes et de l'établissement reste de rigueur, comme aux mois de mai et de juin. A la dernière heure de cours de l'après-midi, la désinfection des mains est faite avant de sortir de classe.

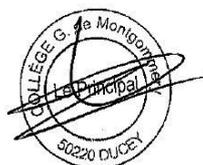
Sanitaires : l'entrée dans les toilettes se fait de manière individuelle. Le respect des sanitaires est primordial pour chacun et également pour le travail des agents.

Pour que cette année se passe dans de bonnes conditions, il est impératif que chacun soit pleinement conscient du respect des gestes protecteurs, à la fois pour les autres et pour soi-même. Nous comptons sur les élèves pour les respecter dans les espaces clos notamment, mais aussi sur la cour.

Votre enfant a reçu ce jour un courrier vous informant d'une réunion de rentrée jeudi 10 septembre à 17h30, sur les instances du collège, en salle de permanence. La jauge de cette salle est de **70 personnes**. Les personnes intéressées s'inscrivent à l'adresse mail du collège.

Un conseil d'administration sera réuni **le jeudi 24 septembre**. Les questions de rentrée seront abordées avec les représentants des personnels et des parents, en toute transparence.

Le Principal



S. LAUTRU

Le Principal

S. LAUTRU

Dossier suivi par :

Téléphone :
02.33.89.23.60

Fax :
02.33.89.23.69

Mél :
ce.0501240b@ac-
normandie.fr

Collège Gabriel de
Montgomery

22, rue de Saint-Aubin
B. P. 8

50220 DUCEY-LES-CHÉRIS